

Association de Chasse et Pêche de la Vallée du Richelieu, Inc.

C.P. 23543, C.P. des Villas, Beloeil (Québec) J3G 6M2 Tél.: (514) 825-0278

www.acpvr.net

acpvr@outlook.com

Suivez-nous sur Facebook.

LE CALLEUR

Le 10 juin 2017 / Volume 24, numéro 1

La faune et la nature en chiffres

Le Québec est reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel et faunique : c'est un immense territoire de 1 700 000 km², comptant plus d'un million de lacs et de cours d'eau, une faune et une flore sauvages diversifiées, plusieurs milliers de kilomètres de sentiers accessibles pour la randonnée pédestre, et plus encore!

La pratique des activités de pêche, de chasse et de piégeage génère des retombées économiques importantes pour le Québec et ses régions.

Ainsi, la faune et la nature au Québec, c'est quelque :

285 000 adeptes de chasse;

711 610 adeptes de pêche et 204 976 adeptes de pêche sur la glace

7 276 adeptes de piégeage

15 364 595 jours de loisirs pratiqués par ces adeptes;

1,6 milliard de dollars de dépenses effectuées par ces adeptes;

13 863 emplois équivalents temps plein créés ou maintenus grâce à ces activités;

453,7 millions de dollars en salaires versés à ces travailleurs.

Le saviez-vous?

Les retombées de la chasse sont attribuables principalement à l'orignal, au petit gibier et au cerf de Virginie. Ces retombées se chiffrent à 360 millions de dollars.

Le doré, la truite mouchetée et l'orignal sont les trois espèces qui génèrent le plus de retombées économiques au Québec, soit un total de 625 millions de dollars.

Par jour d'activité, ce sont la pêche au saumon atlantique, la chasse au caribou et la chasse au cerf de Virginie sur l'île d'Anticosti qui entraînent le plus de retombées.

L'industrie faunique, important moteur économique du Québec et de ses régions

Les dépenses des adeptes contribuent à dynamiser l'économie régionale et à soutenir une industrie faunique composée de partenaires, de commerçants et de manufacturiers qui s'appuient notamment sur un réseau structuré de 635 pourvoies, 86 zecs et 21 réserves fauniques. En outre, 66 % des retombées vont directement dans des régions comptant moins de 500 000 habitants. Les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue se démarquent particulièrement puisque les retombées varient de 500 \$ à 1000 \$ par habitant.

Il tue 25 chevreuils qui mangeaient sa haie

20 avril 2017 Journal de Montréal Isabelle Houle & David Prince

NOMININGUE | Un homme des Laurentides est suspecté d'avoir tué entre 25 et 30 chevreuils dans les dernières semaines parce qu'ils mangeaient sa haie de cèdres. Des citoyens de Nominigüe, un village situé dans les Hautes-Laurentides, ont porté plainte contre un individu après avoir découvert plusieurs carcasses de cerfs de Virginie dans leur quartier.

Projectiles Selon le porte-parole du ministère de la Faune, Jacques Nadeau, les agents se sont rendus sur place à plusieurs reprises depuis deux semaines et ont effectivement constaté le problème. «Certaines carcasses contenaient des projectiles d'arme à feu. Des personnes ont été rencontrées et l'enquête suit son cours», a mentionné M. Nadeau, qui s'est fait avare de commentaires.

Pour l'instant, personne n'a encore été accusé dans ce dossier, mais le ministère de la Faune prend la chose très au sérieux. En plus de l'enquête pour abattage illégal du ministère de la Faune, la Sûreté du Québec pourrait également ouvrir une enquête criminelle pour cruauté envers les animaux puisque les chevreuils ne seraient pas morts sur le coup. Ils auraient été atteints par des projectiles et seraient allés mourir plus loin. S'il est reconnu coupable, le suspect s'expose à une peine maximale de cinq ans de prison en plus d'une amende de 1850 \$.

Gratuit Selon un témoin qui a exigé l'anonymat, le carnage est pire qu'un acte de braconnage puisque le tireur n'a même pas récupéré la viande. «C'est vraiment un carnage gratuit. Tout ça pour protéger sa haie de cèdres. C'est complètement ridicule», a-t-il dit.

Selon lui, des résidents du secteur ont nourri les chevreuils pendant une partie de l'hiver, ce qui les a attirés dans le quartier en grand nombre. «Mais ce n'est pas une raison de les abattre lâchement comme ça», a-t-il dit. Les chevreuils auraient été tirés dans la panse ou les poumons au moyen de balles issues d'un calibre .22.

IMPORTANT CHANGEMENT **Nouvelles heures d'ouverture** **au Champ de tir**

Du 6 mai au 9 juillet, de 9h00 à 17h00 les samedis, dimanches.

Du 26 juillet au 27 août, il sera ouvert les samedis, dimanches et jours fériés de 9h00 à 17h00 et les mercredis, jeudis et vendredis de 12h00 à 17h00.

Du 30 août au 15 octobre, du lundi au vendredi de 12h00 à 17h00 et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h00 à 17h00.

Du 18 au 29 octobre, les mercredis, jeudis et vendredis de 12h00 à 17h00 et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h00 à 17h00.

Si de nouvelles dates sont disponibles, elles seront publiées sur notre site internet.

DERNIER TIRAGE. **Voici la liste des heureux gagnants.**

Sylvain Landry, Arbalète X-Force Carbon Express.
Étienne Moreau, Carabine poudre noire
Éric Bonneau, Télémètre Bushnell
Paul Hébert, Moteur électrique
Jean Brillon, Jumelles Simmons
Marc Fontaine, Caméra Bushnell
Carl Lafond, Ligne à pêche
Paul Émile Caron, Ligne à pêche

Félicitations aux gagnants!!!

SERVICE D'ARMURIE

Jonathan Jasmin, membre chez-nous, a terminé son cours d'armurier, et vous offre un service de réparation, et de nettoyage de vos armes à feu.

Vous pouvez le contacter au : 514-268-9386

Voici comment notre bon gouvernement dépense notre argent.

En octobre dernier le Journal de Montréal titrait un de ses articles:

Desmarais investit dans une luxueuse pourvoirie de saumon

<http://www.journaldemontreal.com/2016/10/22/desmarais-investit-dans-une-luxueuse-pourvoirie-de-saumon>

André Desmarais vient d'acheter une participation dans l'une des pourvoiries les plus prestigieuses au Québec pour la pêche au saumon, dans la baie d'Ungava.

Deux annonces pour la pêche sportive 4 avril 2017 L'Écho de La Baie Frédéric Durand

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Luc Blanchette, et le ministre responsable de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Sébastien Proulx. ©TC Media – Frédéric Durand

ANNONCES. Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Luc Blanchette, et le ministre responsable de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Sébastien Proulx, ont fait deux annonces relatives à la pêche sportive aujourd'hui à Carleton-sur-Mer.

Ils ont annoncé une enveloppe de 15 M\$ sur cinq ans qui sera consacrée au Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec. De ce montant, 10 M\$ serviront à développer la pêche au saumon, et 5 M\$ à faire la promotion de la pêche sportive.

Les modalités de ce programme n'ont toujours pas été définies. « Ça permettra aux gestionnaires de rivières de nous faire connaître leurs priorités. Nous travaillerons de concert avec les partenaires pour se donner une vision d'ensemble, et nous concentrer sur les actions les plus probantes », explique le ministre Blanchette.

Du côté de la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA), on voit d'un bon œil cette enveloppe d'argent neuf pour le secteur d'activité. « C'est une très bonne annonce, qui provient du plan de développement que nous avons présenté au gouvernement en décembre », souligne Christian Cyr, vice-président gestion de la FQSA. Selon lui, la priorité devrait être mise sur les infrastructures d'accès et d'accueil pour la première année, soit les sentiers et les bâtiments, puis sur la mise en marché à l'échelle nationale et internationale dans un second temps.

Selon la FQSA, 90 % de la pêche au saumon est gérée par 28 organisations du milieu. Environ 65 % de cette activité est concentrée en Gaspésie; 80 % en incluant le Bas-Saint-Laurent. La pêche au saumon mobiliserait quelque 15 000 pêcheurs, dont 12 000 du Québec, et engendrerait des retombées économiques directes de 50 M\$ annuellement

Voici quelques statistiques que l'on peut retrouver sur le site du MFFP.

Pour toutes les espèces à l'exception du saumon; 650,000 permis vendus aux résidents et 40,000 aux non-résidents.

Pour la pêche aux saumons; 13,000 permis vendus aux résidents et 2500 aux non-résidents.

Le Ministre investit \$10,000,000 pour la pêche aux saumons et \$5,000,000 pour les pêcheurs-voteurs du Québec et qui malheureusement n'ont pas de mémoire. SVP ne pas faire la relation entre les Desmarais, le Parti Libéral et le saumon.

[Les pourvoyeurs exigent un recul de Québec -Ils n'acceptent pas la fin de la chasse au caribou](#)

9 février 2017 Journal de Montréal Stéphanie Gendron

Les pourvoiries du Nord-du-Québec demandent au gouvernement que la chasse sportive au caribou ne soit pas interdite à partir du 1er février 2018 tel que prévu, pour éviter des dizaines de pertes d'emplois.

Les pourvoyeurs affirment qu'ils pourraient vivre avec une diminution, mais pas avec une fermeture. Le ministre de la Faune Luc Blanchette n'entend toutefois pas reculer, même s'il dit comprendre leur réaction. «La décision n'a pas été prise ni à la légère ni de gaité de cœur», assure-t-il.

Il ne resterait que 181 000 caribous migrateurs dans le secteur de la rivière aux Feuilles, une baisse de 54 % depuis 2011, ce qui justifie la fermeture de la chasse sportive pour 2018. «On n'a jamais eu de données aussi précises, on est sûr de notre coup, c'est rigoureux et scientifique», assure le ministre Blanchette. «Il faut aussi dire que lors des chasses, c'est souvent les grands mâles reproducteurs qui sont affectés. On met en situation plus critique la reproduction et le repeuplement», justifie-t-il. Les clients des pourvoiries n'ont toutefois chassé que 1344 caribous l'an dernier. «Alors pourquoi c'est nous qui en faisons les frais?», dit Alain Tardif, président de l'Association des pourvoiries du Nord-du-Québec. Quatorze pourvoiries générant 250 emplois et 13 M\$ de retombées sont menacées. Les transporteurs aériens en subiraient aussi les contrecoups.

Politique ou scientifique?

Pour les pourvoyeurs, l'arrêt immédiat de la chasse au caribou est une décision plus politique que scientifique, pour répondre à la demande des autochtones, qui eux, peuvent continuer de chasser le caribou migrateur. «Le problème, c'est que ce n'est pas contrôlé. Personne ne sait combien de caribous les autochtones prélèvent dans le nord du Québec», déplore Alain Tardif. Le quota des autochtones est de 6407 caribous migrateurs par année. «On veut implanter un système pour avoir un meilleur suivi, ce serait important d'avoir un meilleur contrôle des captures. On va jaser et travailler de ça avec eux», a répondu le ministre Blanchette.

Safaris-photos

Les ministères concernés par cette décision débute une série de rencontres vendredi, qui ont pour but d'évaluer les conséquences sociales et économiques du déclin du caribou et de proposer des mesures d'atténuation.

«On va accompagner les pourvoyeurs du nord qui sont impactés pour les aider à diversifier leur offre puisqu'ils n'ont plus leur produit d'appel», dit le ministre. Il suggère par exemple des safaris-photos, la chasse à l'ours ou la pêche au saumon.

LE NOUVEAU RÉGISTRE QUÉBÉCOIS

Québec pourra finalement avoir accès aux données du défunt registre fédéral des armes à feu, plus d'un an après en avoir fait la demande.

Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a déposé un projet de loi en ce sens à la Chambre des communes, vendredi.

Québec pourra donc obtenir une copie des données, a affirmé le ministre, tout en indiquant qu'il ne sait pas si elles seront encore utiles.

Le registre fédéral des armes d'épaule a été aboli par le gouvernement conservateur en 2012.

Le gouvernement du Québec avait déjà entamé des démarches pour créer son propre registre des armes à feu il y a environ un an, mais la législation empêchait Ottawa de lui fournir les données, a précisé le ministre Goodale.